

6.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant d'accorder la permission à The Walter Baker & Co., d'arroser une partie des rues Rose de Lima, Albert et Déglise, situées en face de leur propriété avec une composition d'huile.

Résolu: D'accorder ladite permission pourvu que la Cie en paye le coût total et soit responsable des dommages qui pourraient résulter de cette permission.

7.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant la nomination d'employés temporaires à la place de ceux qui ne se sont pas présentés.

Résolu: Que M. Jean J. Penverne soit nommé pour remplacer C. A. Dorval.

Edouard Poirier soit nommé pour remplacer D. McMenamin.

R. A. Armstrong soit nommé pour remplacer A. Renaud. Adolphe Sauriol soit nommé pour remplacer Zotique Guérin.

Ajournement.

L. N. SENECAI,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 12 juillet 1912, p.m.

Les mêmes présents.

1.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la répartition du coût de l'élargissement de la rue Ste-Catherine, à l'ouest de la rue de la Montagne, en face des Nos. 1704 et 1703-92 quartier Saint Antoine, recommandant que le coût de cette amélioration soit cotisé sur les immeubles ayant front sur les deux côtés de la rue Sainte Catherine, depuis la rue St. Alexandre jusqu'à la rue Atwater.

Résolu: De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de préparer le rôle de cotisation en conséquence.

2.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur les soumissions reçues pour la construction d'un égout collecteur débouchant à la rivière St-Pierre, par l'Ave. Connaught et le Chemin St-Luc, déclarant ne pouvoir recommander l'acceptation d'aucune de ces soumissions et demandant d'être autorisé à demander de nouvelles soumissions, sur une base nouvelle, à la verge linéaire, c'est-à-dire pour un prix d'unité comprenant tous les travaux prévus et non prévus qui pourraient être nécessaires pour la construction de cet égout, le tout aux risques du soumissionnaire.

Résolu: D'approuver ledit rapport.

Il est

3.—Résolu: D'autoriser la remise des chèques de dépôt aux soumissionnaires pour les soumissions reçues pour la construction de l'égout collecteur débouchant à la rivière St-Pierre.

4.—Sur recommandation des différents Chefs de départements, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, comme suit:

10. A l'effet d'approuver les plans pour la construction d'un pavillon de danse, sur la propriété Dow, côté est du square Phillips, par M. F. H. Norman, conformément au règlement No. 260.

20. A l'effet de permettre à la Canada Bread Co., Ltd., d'ériger une écurie de 75 places sur le lot No. cad. 162, subd. 117-125, quartier St. Denis, rue Rivard.

30. A l'effet de permettre à M. J. S. Laplante de recevoir, d'emmagasiner et vendre de la gazoline sur le lot No. Cad. Pt. 1351-1352, quartier Ste-Marie, rue Ontario Est.

40. A l'effet de permettre à la succession Stephen d'ériger une marquise au-dessus du trottoir en face des Nos. 336-340 rue Ste-Catherine ouest.

50. A l'effet de voter une somme de \$10,000 pour la construction de puisards, particulièrement dans les rues qui doivent être pavées cette année.

60. A l'effet d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer un acte de correction d'erreur par la Cité de Montréal, J. A. Jarry et S. D. Vallières, pour corriger la description d'une propriété.

70. A l'effet de voter une somme de \$300 pour com-

6.—Submitted a report from the Chief Engineer recommending that The Walter Baker & Co. be granted permission to sprinkle with an oil composition a part of Rose de Lima, Albert and Delisle streets, situated opposite their property.

Resolved: That said permission be granted provided the Company pays the total cost thereof and be held responsible for the damages which may result therefrom.

7.—Submitted a report from the City Treasurer, recommending that temporary employees be appointed to replace those who did not report.

Resolved: That Messrs:

Jean J. Penverne be appointed vice C. A. Dorval.

Edouard Poirier be appointed vice D. McMenamin.

R. A. Armstrong, be appointed vice, A. Renaud.

Adolphe Sauriol be appointed vice Zotique Guérin.

Adjourned.

L. N. SENECAI,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 12th July 1912, p.m.

Present: The same members as above.

1.—Submitted a report from the Chief Engineer, anent the apportionment of the cost of widening St. Catherine street, west of Mountain street, opposite Nos. 1704 and 1703-92 St. Antoine ward, recommending that the cost of said improvement be assessed on the properties fronting on both sides of St. Catherine street, from St. Alexander street to Atwater avenue.

Resolved: That instructions be given to the Chief Engineer to prepare the roll of assessment accordingly.

2.—Submitted a report from the Chief Engineer on the tenders received for the construction of the main sewer emptying into River St. Peter via Connaught Avenue and Côte St. Luc Road, stating that he cannot recommend that any of said tenders be accepted and asking for authority to call for new tenders on a new basis, by the lineal yard, that is to say for an aggregate price including all the foreseen and unforeseen works which may be necessary for the construction of said sewer, the whole at the tender's risk.

Resolved: To concur in said report.

3.—Resolved: To authorize the refund of the cheques deposited by the tenderers for the construction of the main sewers emptying into River St. Pierre.

4.—On the recommendation of the different Heads of departments, it was

Resolved: To report to Council recommending

10. That the plans for the construction of a dancing hall on the Dow property, east side of Phillips Square, by Mr. F. H. Norman, according to by-law No. 260, be approved

20. That the Canada Bread Co., Ltd., be allowed to erect a stable containing 75 stalls on cad. lot No. 162, subd. 117-125, St. Denis ward, Rivard street.

30. That Mr. J. S. Laplante be allowed to receive, store and sell gazoline on cad. lot No. pt. 1351-1352, St. Mary ward, Ontario street east.

40. That the Stephen Estate be allowed to erect a marquise over the sidewalk opposite Nos. 336-340 St. Catherine street west.

50. That a sum of \$10,000 be voted for the construction of gullies, specially in the streets which are to be paved this year.

60. That His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign a deed of corrections of errors in the description of a property purchased by the City of Montreal from Messrs J. A. Jarry and S. D. Vallières.

70. That a sum of \$300 be voted to make up the amount required \$2,300 for the purchase of an automobile for the department of the Chief Engineer.